Feu vert au rachat de l'hypermarché Géant Casino de Saint-Grégoire

Publié le 24 mai 2019

L'Autorité a autorisé sans condition le rachat de l'hypermarché Géant Casino de Saint-Grégoire par la société Scaouest, à laquelle une société contrôlée par un adhérent E. Leclerc doit se substituer, et l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc.

La présence d'enseignes concurrentes dans les zones de chalandise des deux hypermarchés E. Leclerc garantit l'animation en prix et services pour les consommateurs. L'Autorité a donc autorisé ce rachat sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité de la concurrence autorise, sous conditions, l'acquisition en Martinique d'un hypermarché Géant Casino par Groupe Bernard Hayot

Lire le communiqué